



L'Enseignement Supérieur Algérien
à l'heure de la Gouvernance Universitaire

Compte rendu des activités de pilotage pour la révision du projet d'établissement (WP5)

Projet n.: 598537-EPP-1-2018-1-IT-EPPKA2-CBHE-SP

Cofinancé par le
programme Erasmus+
de l'Union européenne



ESAGOV

Project n° :598537-EPP-1-2018-1-IT-EPPKA2-CBHE-SP

Cofinancé par le
programme Erasmus+
de l'Union européenne





L'Enseignement Supérieur Algérien à l'heure de la Gouvernance Universitaire

Nom du projet	ESAGOV- L'Enseignement Supérieur Algérien à l'heure de la Gouvernance Universitaire
Numéro du projet	598537-EPP-1-2018-1-IT-EPPKA2-CBHE-SP
Période du projet	15/01/2019 – 14/01/2022
Lot de travail	W5 – Pilotage des activités de révision du projet d'établissement
Référence du livrable	D 5.1
Coordinateurs du lot de travail	Université de Béjaïa Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Auteurs de ce document	M Belkaid Mohammed Said M Guendouzi Amar Mme Leghima Amina Mlle Hachour Nassima
Description	Ce livrable est le compte rendu des activités de pilotage de révision du projet d'établissement par l'université de Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou. Il retrace toutes les étapes mises en œuvre et la manière dont l'établissement est parvenu à élaborer son projet d'établissement (méthodologie retenue, personnes impliquées, mode de participation, groupes de travaux thématiques...).





L'Enseignement Supérieur Algérien à l'heure de la Gouvernance Universitaire

Sommaire

- 1- Présentation de l'établissement
- 2- L'établissement en quelques chiffres : nombres d'étudiants/enseignants/ATS/ infrastructures...
- 3- Etapes de mise en œuvre de la révision du projet d'établissement
 - Mise en place des groupes de travail concertés
 - Préparation et lancement de l'enquête pour le diagnostic de l'établissement par domaine
 - Déroutement des réunions des focus group
 - Calendrier des étapes mises en œuvre

=) ces parties peuvent être adaptées en fonction de la méthodologie retenue

- 4- Synthèse des résultats de l'enquête et définition des axes stratégiques de l'établissement
- 5- Formulation des objectifs, des actions de mise en œuvre des objectifs et des indicateurs
- 6- Calendrier de mise en œuvre du projet d'établissement
- 7- **Changements majeurs par rapport au premier projet d'établissement**
- 8- Annexes
 - Questionnaires de l'enquête
 - Rapport détaillé de l'analyse de l'enquête par domaine
 - Guide d'entretien des focus group
 - PV de réunion des focus group par domaine
 - PV de réunion de validation du PE par les instances scientifiques et administratives

=) ces annexes peuvent varier en fonction de la méthodologie retenue





L'Enseignement Supérieur Algérien à l'heure de la Gouvernance Universitaire

1- Présentation de l'établissement

L'Université Mouloud MAMMERI, créée en **1977**, sous forme de centre universitaire conformément au décret exécutif n°**17-77 du 20 juin 1977** portant création (CUTO) dont le premier site fut réalisé à Oued Aissi.

En **1978**, le campus de Hasnaoua a été créé en annexe au campus Oued Aissi. Il avait démarré avec cinq départements : département des sciences exactes, département de biologie, département des sciences juridiques et administratives, département de langue et de littératures arabes, département des sciences économiques.

En **1984**, le CUTO était composé de 09 Instituts Nationaux d'Enseignements Supérieurs (INES) qui sont : INES des sciences juridiques et administratives, INES d'agronomie, INES Biologie, INES de langues et littératures arabes, INES de génie civil, INES des sciences économiques, INES des sciences médicales, INES d'électrotechnique, INES d'informatique.

En **1989**, le CUTO a été relevé au rang d'université conformément au décret exécutif n°**89 -139** du **01 août 1989** avec un ensemble de 09 instituts et 05 départements.

Actuellement, l'Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou compte **54 482** étudiants répartis sur **09** facultés qui s'étalent sur **04** campus (Hasnaoua I, HasnaouaII, Boukhalfa et Tamda).





L'Enseignement Supérieur Algérien à l'heure de la Gouvernance Universitaire

2- L'établissement en quelques chiffres

Organigramme et composantes de l'université

- Recteur
- Secrétaire Général – Administration Générale
- **04** Vice- rectorats
 - Vice-Rectorat chargé de la formation supérieure de troisième cycle, l'habilitation universitaire, la recherche scientifique, et la formation supérieure de post-graduation.
 - Vice-Rectorat de la Formation Supérieure, du Premier et Deuxième Cycles, de la Formation Continue et les Diplômes et la Formation Supérieure de Graduation
 - Vice-Rectorat chargé des relations extérieures, la coopération, l'animation et la communication et des manifestations scientifiques
 - Vice-Rectorat chargé du développement, de la prospective et de l'orientation
- **09** Facultés et **39** départements étalés sur **04** campus :
 - Faculté de Droit et des Sciences Politiques.
 - Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion.
 - Faculté des Lettres et des Langues.
 - Faculté des Sciences Humaines et Sociales.
 - Faculté de Médecine.
 - Faculté de Génie de la Construction
 - Faculté de génie Electrique et Informatique
 - Faculté des Sciences
 - Faculté des Sciences Biologiques et Agronomiques
- L'Université Mouloud MAMMERI est pluridisciplinaire. Elle assure **12** domaines de formation sur le total des 14 domaines existant à l'échelle nationale. Elle propose un très large choix d'enseignements :
 - **79** licences
 - **142** Master dont **03** spécialités dans le système classique
 - **39** formations doctorales

Les chiffres prévisionnels des diplômés pour l'année universitaire 2021-2022 sont comme suit :

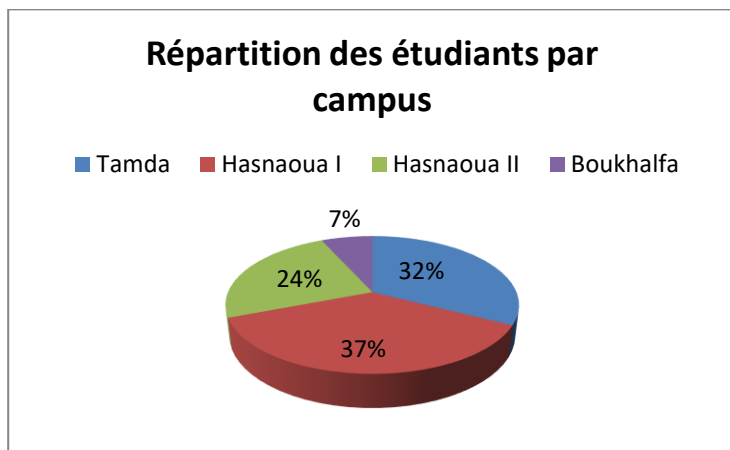
- **8546** étudiants en licence LMD
- **635** en graduation système classique,
- **6826** étudiants en Master
- **314** en post graduation.

Effectifs :



L'Enseignement Supérieur Algérien à l'heure de la Gouvernance Universitaire

L'Université Mouloud MAMMERI compte **2161** enseignants et **1705** ATS, soit un taux d'encadrement de **25** étudiants/enseignant et **54 482** des étudiants répartis sur 09 facultés et sur 04 campus



En termes de recherche : l'UMMTO compte **32** laboratoires et **156** équipes de recherche.

Le nombre d'enseignants chercheurs affiliés aux laboratoires de l'Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou est de **1516**. Ils sont répartis par grade comme suit :

Grade	Nombre
Professeur	171
MCA	198
MCB	234
MAB	17
MAA	107
MAB. DOC	03
MAA.DOC	130
DOC	656
Total	1516

Nombre de projets de recherche Année 2022: **87 projets**

- Projet de recherche PNR : **01**
- Projet de recherche PRFU : **86**

En termes d'échanges et de coopérationannée 2022:



L'Enseignement Supérieur Algérien à l'heure de la Gouvernance Universitaire

- Les accords programme CMEP Tassili et PHC Maghreb: **02** en cours de fonctionnement
- Programmes Erasmus+ : **03** projets CBHE (InSIDE, Ci-RES et ESAGOV), **01** projet Jean Monnet , **21** mobilités sortantes et **04** entrantes
- Bourses résidentielles : **43 bourses**
- Programme Prima : **03 projets**
- Accords de partenariats internationaux : **29**
- Accords de partenariats nationaux : **55**
- Partenaires sociaux économique : **16**





L'Enseignement Supérieur Algérien à l'heure de la Gouvernance Universitaire

3- Etapes de mise en œuvre de la révision du projet d'établissement

Tout d'abord, il s'agit de préciser que l'université ne détenait pas de projet d'établissement puisque celui-ci n'avait pas pu être mis en place auparavant.

Les membres de l'équipe ESAGOV, à leur tête messieurs le Recteur de l'Université et le Vice-Recteur chargé des relations extérieures, se sont attelés à élaborer le **premier** projet établissement de l'institution. En effet, l'instabilité au niveau de la Direction de l'Université qui a vu le passage de trois chef d'établissement en un laps de temps assez court (entre 2017 et 2021, c'est-à-dire simultanément avec le lancement des élaborations des projets d'établissements dans les universités et écoles de l'enseignement supérieur, et aussi le déroulement d'une grande partie du projet ESAGOV) n'ont pas permis de confectionner un projet d'établissement au sein de l'UMMTO.

En sus de ces contraintes, l'équipe ESAGOV a été confrontée à l'absence d'une cellule d'assurance qualité ainsi que le départ en retraite du seul cadre formé à cet effet par la CIAQES en 2016.

Tous ces problèmes ont été surmontés au cours de l'année 2022, grâce à l'installation et la mise en place effective de la cellule assurance qualité avec le soutien apporté par le Recteur et à l'accompagnement constant du Vice-Recteur chargé des Relations Extérieures aux activités de cette cellule d'assurance qualité.

- Mise en place de la cellule Assurance Qualité

Afin de réaliser l'auto-évaluation de l'UMMTO, un comité interne d'auto-évaluation, composé des membres de la cellule de l'Assurance Qualité de l'université a été constitué. Ses membres sont :

- Mme. LEGHIMA Amina eps. AISSAT, Responsable
- Mme. DAOUDI Nacira eps. ZERROUKI, Membre
- Mr. GUENDOUDI Amar, Membre
- Mme. HAMMOUANI Nassima, Membre
- Mme. HATEM Djedjiga, Membre
- Mr. MITICHE MohDjerdjer, Membre
- Mr. SEDIKI Abderrahmane, Membre

Mise en place des groupes de travail

Les membres de la cellule assurance qualité, désignés selon des profils de compétences variés, se sont subdivisés en mini-groupes afin de réfléchir sur les domaines stratégiques de l'Université et en collaborant avec les premiers responsables de ces domaines au niveau de toutes les structures de





L'Enseignement Supérieur Algérien à l'heure de la Gouvernance Universitaire

l'Université. Le tableau suivant décrit la distribution des membres de la cellule AQ en fonction de leurs domaines de compétences et leurs collaborateurs immédiats ainsi que leurs interlocuteurs :

	Membres de la CA par domaine	Collaborateurs directes	Interlocuteurs
Domaine de la Formation	M. A. Guendouzi M. M. D. Mitiche	Vice-Recteur chargé de la pédagogie	Enseignants ATS Etudiants
Domaine de la recherche	Mme N. Daoudi-Zerouki Mme D. Hatem	Vice-Recteur chargé de la recherche	Directeurs des laboratoires Enseignants-chercheurs
Domaine de la coopération	Mme A. Leghima M. A. Sediki	Vice-Recteur chargé des relations extérieures	Services du Vice-rectorat des relations extérieures

Groupes thématiques par domaines stratégiques





L'Enseignement Supérieur Algérien à l'heure de la Gouvernance Universitaire

Les membres des groupes thématiques ont été mis à profit afin de constituer les équipes transversales. Celles-ci ont été au nombre de deux et constitués comme suit :

	Membres permanents	Membres non permanents (à désigner)
Groupe transversal Formation – Recherche	<ul style="list-style-type: none"> • M. M. D. Mitiche, membre de la CAQ • Mme N. Daoudi-Zerouki, membre de la CAQ • YATAGHANE Djedjiga représentante du Vice-Recteur chargé de la pédagogie • HADJER Amel représentante du Vice-Recteur chargé de la recherche 	<ul style="list-style-type: none"> • Représentant des enseignants de grade de professeur • Représentant des ATS • Représentant des étudiants doctorants • Représentant des responsables des CFD
Groupe transversal Recherche – Coopération	<ul style="list-style-type: none"> • Mme N. Daoudi-Zerouki • Mme A Leghima • Mlle N. Hachour, représentante du Vice-Recteur chargé des relations extérieures • HADJER Amel représentante du Vice-Recteur chargé de la recherche 	<ul style="list-style-type: none"> • Représentant des directeurs des laboratoires • Représentant des enseignants-chercheurs de grade de professeur

Equipes transversales par domaines stratégiques





L'Enseignement Supérieur Algérien à l'heure de la Gouvernance Universitaire

- Préparation et lancement de l'enquête pour le diagnostic de l'établissement par domaine

La démarche de l'auto évaluation interne de l'établissement anniversaire UMMTO, conduite dans le cadre de l'assurance qualité a suivi les étapes suivantes :

- Imprégnation du référentiel national de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique par les membres de la cellule assurance qualité
- Etablissement de la liste des critères et preuves en relation avec le référentiel
- Définition des périmètres d'autoévaluation et élaboration des questionnaires
- Présentation du référentiel et du questionnaire au conseil de direction pour validation
- Diffusion du questionnaire
- Sensibilisation et accompagnement des organismes concernés par l'autoévaluation
- Collecte préliminaire des données et des preuves
- Organisation des entretiens et collecte finale des données et des preuves
- Analyse des données et rédaction du rapport d'autoévaluation
- Validation du rapport d'autoévaluation par le conseil de direction
- Diffusion du rapport.

L'analyse conduite par le comité interne s'est basée sur les ressources documentaires et les informations disponibles aux niveaux : du rectorat et secrétariat général de l'université, des vices rectorats, des facultés, des laboratoires de recherche, des directions des œuvres universitaires. L'analyse a aussi pris en considération les résultats des entretiens individuels (semi directifs) par questionnaires, diffusés auprès parties prenantes institutionnelles de l'université et administrés en ligne auprès de tous les acteurs concernés.

Les résultats de l'auto-évaluation sont livrés dans ce rapport successivement pour les sept domaines retenus. Une liste récapitulative des actions recommandée est fournie à la fin du rapport en indiquant les principales actions considérées comme étant prioritaires.





L'Enseignement Supérieur Algérien à l'heure de la Gouvernance Universitaire

- Déroulement des réunions des focus group

Les réunions des focus groupes se déroulaient au sein même des réunions de la CAQ. Celle-ci tenait des réunions ordinaires chaque semaine. De plus, à chaque fois que la nécessité se faisait sentir une deuxième réunion, extraordinaire, était convoquée.





L'Enseignement Supérieur Algérien à l'heure de la Gouvernance Universitaire

- Calendrier des étapes mises en œuvre

Les activités de la cellule Assurance Qualité ont été menées dans un rythme accéléré depuis son installation. Elles sont présentées ci-dessous à travers un listing détaillant chaque activité, suivi d'un planning chronologique.

Liste des activités réalisées dans le cadre de l'élaboration du Projet de l'établissement

Etape 1 : Démarrage du projet

- A01 Installation effective de la cellule d'assurance qualité
- A02 Localisation du bureau dédié à l'assurance qualité au niveau de la tour rectoriale sise au campus de Hasnaoua 2
- A03 Aménager le bureau dédié à l'assurance qualité et le doter des moyens matériels nécessaires à son bon fonctionnement
- A04 Se mettre d'accord sur les missions de la cellule d'assurance qualité
- A05 Définition du cadre de travail, relation avec l'équipe de direction, relation avec la communauté universitaire, ...
- A06 Définition du mode de fonctionnement de la cellule
- A07 Fixation des objectifs principalement ceux à court termes
- A08 Mise à niveau documentaire
- A09 Elaboration du plan d'action de l'année 2022
- A10 Elaboration du planning de travail relatif à l'année 2022
- A11 Présentation du plan d'action et du planning de travail au conseil de direction pour validation

Etape 2 : Autoévaluation dans le cadre de l'assurance qualité

- B01 Imprégnation du référentiel national de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique par les membres de la cellule assurance qualité
- B02 Etablissement de la liste des critères et preuves en relation avec le référentiel
- B03 Définition des périmètres d'autoévaluation et élaboration des questionnaires
- B04 Présentation du référentiel et du questionnaire au conseil de direction pour validation
- B05 Sensibilisation de la communauté universitaire sur le référentiel et le questionnaire
- B06 Diffusion du questionnaire
- B07 Collecte des données
- B08 Analyse des données
- B09 Rédaction du rapport d'autoévaluation
- B10 Validation du rapport d'autoévaluation par le conseil de direction





L'Enseignement Supérieur Algérien à l'heure de la Gouvernance Universitaire

Etape 3 : Elaboration et validation du projet d'établissement

- C01 Sensibilisation de la communauté universitaire sur les résultats de l'autoévaluation
- C02 Elaboration de l'appel relatif à l'analyse SWOT de l'environnement externe et interne
- C03 Sensibilisation de la communauté universitaire et diffusion de l'appel à l'analyse SWOT
- C04 Collecte des données
- C05 Eclaircissement des Vision, Valeurs et Missions
- C06 Orientations, résultats stratégiques et compréhension des écarts
- C07 Elaboration du plan stratégique
- C08 Validation du plan stratégique par le conseil de direction
-

Etape 4 : Elaboration et validation du plan opérationnel

- D01 Sensibilisation de la communauté universitaire sur le plan stratégique
- D02 Elaboration du plan opérationnel sur 3 ans
- D03 Définition des résultats intermédiaires et indicateurs de performance
- D04 Validation du plan opérationnel par le conseil de direction



L'Enseignement Supérieur Algérien à l'heure de la Gouvernance Universitaire

Calendrier des activités

Activité	Sous activité	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	
		15/05 au 21/05	22/05 au 28/05	29/05 au 04/06	05/06 au 11/06	12/06 au 18/06	19/06 au 25/06	26/06 au 02/07	03/07 au 09/07	10/07 au 16/07	04/09 au 10/09	11/09 au 17/09	18/09 au 24/09	25/09 au 01/10	02/10 au 08/10	09/10 au 15/10	16/10 au 22/10	23/10 au 29/10	30/10 au 05/11	06/11 au 12/11	13/11 au 19/11	20/11 au 26/11	27/11 au 03/12	04/12 au 10/12	11/12 au 17/12	
A01																										
A02																										
A03																										
A04																										
A05																										
A06																										
A07																										
A08																										
A09																										
A10																										
A11																										
B01																										
B02																										
B03																										
B04																										
B05																										
B06																										
B07																										
B08																										
B09																										
B10																										
C01																										
C02																										
C03																										
C04																										
C05																										
C06																										
C07																										



4- Synthèse des résultats de l'enquête et définition des axes stratégiques de l'établissement

L'auto-évaluation de l'établissement a porté sur tous les domaines à travers l'implication de toutes les facultés.

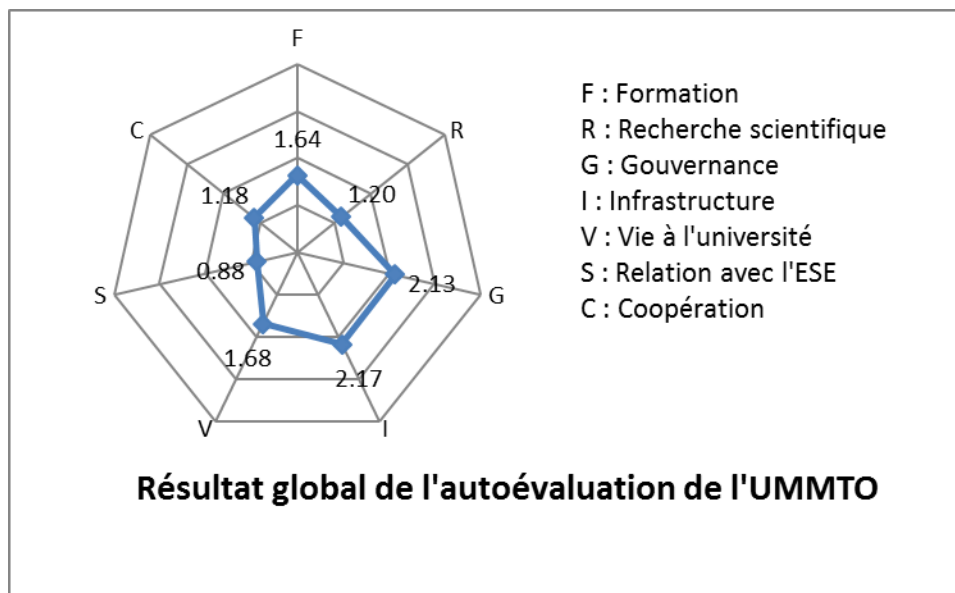
Il est important de rappeler que la cellule AQ ne s'est appuyée sur aucune donnée d'archive, du moment que ce travail d'auto-évaluation n'a jamais été accompli auparavant par les instances concernées de l'établissement.

La décision d'enquêter sur tous les domaines trouve aussi sa justification par le besoin de dresser une image complète de la situation au niveau de notre établissement.

- Les structures suivantes ont été mises à contribution :
- Les neuf (09) facultés de l'université
- Les quatre (04) vice-rectorats
- Les deux (02) sous-directions
- La direction des œuvres universitaires

Les résultats obtenus de toutes ces structures sont joints en annexes.

Ci-après les résultats généraux de l'auto-évaluation par domaine :



Classement des domaines selon les résultats obtenus

Le tableau suivant montre les forces et les faiblesses de l'institution. Est considéré comme faible, tout domaine ayant obtenu une note inférieure à deux.

Les résultats par domaine, champ et référence sont utilisés afin d'identifier les axes stratégiques de l'institution.

A la lumière des résultats ci-dessous, il apparaît que 5 domaines sur 7 que compte le référentiel national sont au-dessous de la moyenne. De ces cinq domaines, **trois sont retenus, sur la base de la méthode SWOT, comme stratégiques : Formation, Recherche et Relations avec le monde socio-économique.**

Les domaines performants (Infrastructure et Gouvernance) sont, par conséquent, appelés à fournir le soutien nécessaire au développement des domaines stratégiques.

Classement	Domaine	Note obtenue
1	Infrastructure	2.17
2	Gouvernance	2.13
3	Vie à l'université	1.68
4	Formation	1.64 Retenu comme stratégique
5	Recherche scientifique	1.20 Retenu comme stratégique
6	Coopération	1.18
7	Relation avec l'environnement socioéconomique	0.88 Retenu comme stratégique

Les points faibles de l'UMMTO déclinés en références par domaine

A la suite des résultats de l'enquête d'auto-évaluation, la CAQ a procédé au recensement et à l'identification de toutes les références jugées insatisfaisantes, c'est-à-dire ayant obtenues une moyenne inférieure à 2 points. Ces références représentent d'une façon détaillée les points faibles de l'établissement. Elles sont au nombre de 29 et touchent tous les domaines. Elles sont mentionnées dans le tableau suivant.

Code	Référence
F16	L'institution propose des modes de formation variés (à distance, en alternance,...).
F31	Les enseignements sont soumis à des révisions et à des évaluations particulières.
F52	L'institution développe un dispositif d'aide à l'insertion professionnelle.
F54	L'institution développe un suivi de l'employabilité des diplômés.
F71	La formation continue est partie intégrante de l'offre de formation.
F73	L'institution assure des formations diplômantes et/ou certifiantes pour des publics du milieu académique et des milieux socioprofessionnels.
R19	L'institution assure une fonction de veille sur les évolutions méthodologiques, scientifiques et technologiques.
R31	L'institution mène une politique de valorisation et de transfert des résultats de recherche.
R32	L'institution contribue au développement de la propriété intellectuelle.
R33	L'institution favorise la création et l'incubation d'entreprises en lien avec la recherche.
G11	L'institution dispose d'une politique de collecte, de sécurisation, de traitement, d'analyse et d'exploitation des informations.
I51	L'établissement dispose de structures pour les activités culturelles et sportives.
I52	Les structures répondent aux conditions d'hygiène et de sécurité.
V21	L'établissement développe une politique d'activités culturelles et sportives.
V34	L'établissement développe des partenariats avec les collectivités, les organismes de la ville et de la région en faveur de ses étudiants et de ses personnels.
V41	L'institution s'implique et encourage les activités citoyennes, les échanges et les débats sociétaux.
S12	L'institution contribue à l'insertion professionnelle de son produit.
S13	L'institution organise des formations continues pour les besoins locaux.
S22	L'institution offre des formations spécifiques selon les besoins des entreprises.
S23	L'institution dispose de structures de mise en situation professionnelle et de suivi de son produit de formation.
S31	L'institution possède des relations de partenariat avec les entreprises.
S41	L'institution possède un plan de formation périodique, élaboré sur la base des besoins exprimés par les collectivités, les entreprises et les partenaires sociaux.
S42	L'institution fait la veille sur ses produits de formation.
S43	L'institution contribue à la création et au développement des pépinières, incubateurs et start-up.



L'Enseignement Supérieur Algérien à l'heure de la Gouvernance Universitaire

C23	L'institution dispose de moyens et d'infrastructures adéquats pour l'accueil des étudiants, enseignants et chercheurs étrangers.
C31	L'institution propose des modes de formation ouverts à l'international.
C33	L'institution assure une fonction de veille au niveau international.
C34	L'institution favorise la mutualisation des ressources.



5- Formulation des objectifs, des actions et des indicateurs

L'enquête d'auto-évaluation ayant donné des résultats globaux touchant tous les domaines du référentiel, ceux-ci ont été présentés au comité de pilotage de l'Université lors d'une réunion dédiée à cette effet tenue le 19/12/2002. Lors de cette réunion, il a été décidé de :

- confirmer les axes/domaines stratégiques retenus
- sélectionner 10 sur 29 références faibles, et d'en faire des objectifs prioritaires
- classer les 10 objectifs par priorité
- engager les actions prioritaires sur un plan triennal

Le classement des objectifs a donné l'ordre suivant, décliné en références :

Ordre de priorité	Objectifs déclinés en termes de références
1	F 31 : Les enseignements sont soumis à des révisions et à des évaluations particulières.
2	R33 : L'institution favorise la création et l'incubation d'entreprises en lien avec la recherche.
3	F16 : L'institution propose des modes de formation variés (à distance, en alternance,...).
4	R32 : L'institution contribue au développement de la propriété intellectuelle.
5	F71 : La formation continue est partie intégrante de l'offre de formation.
6	V21 : L'établissement développe une politique d'activités culturelles et sportives.
7	S22 : L'institution offre des formations spécifiques selon les besoins des entreprises.
8	S43 : L'institution contribue à la création et au développement des pépinières, incubateurs et start-up.
9	R31 : L'institution mène une politique de valorisation et de transfert des résultats de recherche.
10	S31 : L'institution possède des relations de partenariat avec les entreprises.

6- Calendrier de mise en œuvre du projet d'établissement

Le calendrier de mise en œuvre du projet d'établissement se décline en objectifs stratégiques, organisés en semestres.

Toutes les actions sont urgentes, et seront entamées dès le premier semestre 2023. Toutefois, elles demandent des actions préparatoires au préalable, comme par exemple les cahiers de charge, le processus de confection et d'habilitation des formations etc...

Des indicateurs d'étape permettront d'apprécier l'avancement des actions

Activité	1er semestre 2023	2ème semestre 2023	1er semestre 2024	2ème semestre 2024	1er semestre 2025	2ème semestre 2025
01						
02						
03						
04						
05						
06						
07						
08						
01						
02						

Activités :

- 1- Réviser les enseignements de toutes les filières, y compris les formations doctorales
- 2- Favoriser les liens avec l'entreprise en créant des incubateurs
- 3- Varier les modes de formation
- 4- Développer la propriété intellectuelle
- 5- Lancer et habilitier des formations continues
- 6- Améliorer le cadre de la vie universitaire par le lancement de projets d'infrastructures culturels et sportifs
- 7- Offrir des formations spécifiques en direction des entreprises
- 8- Créer et développer des pépinières, incubateurs et start-up
- 9- Valorisation et transfert des résultats de recherche
- 10- Partenariat avec les entreprises



L'Enseignement Supérieur Algérien à l'heure de la Gouvernance Universitaire



Plan d'action

Opération 1 : Les enseignements sont soumis à des révisions et de évaluations particulières (F31)

Objectif principal :	Du 01/02/2023 au 30/06/2025 tous les enseignements au niveau des licences seront révisés				
Sous objectif 1 :	Du 01/02/2023 au 30/05/2023 une démarche pratique de révision des enseignements sera arrêtée et formalisée				
Arrêter et formaliser la démarche de révision	Action	Moyens	Responsable	Indicateurs	Résultats attendus réunions
	Concertations au niveau des équipes de formation par filière	Réunions de travail	Doyen, vice-doyen chargé de la pédagogie, responsable de domaine, chef de filière	<ul style="list-style-type: none"> PV de réunions des équipes de filières Délais assignés à l'opération 	Une feuille de route de révision des enseignements
Sous objectif 2 :	Du 01/09/2023 au 30/10/2023 : Mettre en place les équipes de révision des enseignements en intégrant les représentants des étudiants				
Mettre en place les cellules en intégrant les représentants des étudiants	Action	Moyens	Responsable	Indicateurs	Résultats attendus
	Installer et réunir les cellules de travail	Réunions de travail PV d'installation	Doyen, vice-doyen chargé de la pédagogie, responsable de domaine, chef de filière	<ul style="list-style-type: none"> Le nombre des PV d'installation PV de réunion des cellules Nombre des représentants des ATS et des étudiants 	<ul style="list-style-type: none"> Formalisation du processus de révision en vue de sa mise en œuvre Formulaire de révision des enseignements

L'Enseignement Supérieur Algérien à l'heure de la Gouvernance Universitaire

Sous objectif 3 :	Du 01/11/2023 au 30/01/2025 : révision des enseignements				
Révision des enseignements suivant une démarche scientifique et pédagogique	Action	Moyens	Responsable	Indicateurs	Résultats attendus
	Réviser, enrichir et mettre à jour les contenus des enseignements et les démarches pédagogiques et les pratiques en classe.	Réunions de travail Recherches documentaires	Cellules de révisions des enseignements	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre des enseignements révisés • PV des réunions des cellules • Nombre des mises à jour et des innovations introduites 	Etablir des rapports réguliers d'évaluations portant sur : <ul style="list-style-type: none"> • Les enseignements révisés • les cohérences horizontale et verticale des contenus <ul style="list-style-type: none"> • Des approches d'enseignements adoptées • Les contenus enrichis et/ou mis à jour

Opération 2 : L'institution favorise la création et l'incubation d'entreprises en lien avec la recherche (R33)

Objectif principal :	Du 01/02/2023 au 30/06/2025 Les mécanismes permettant la création des micros entreprises par des chercheurs sont mis en place				
Sous objectif 1 :	Du 01/02/2023 au 30/05/2023				
Mise en place d'une politique d'incitation à l'entrepreneuriat	Action	Moyens	Responsable	Indicateurs	Résultats attendus
	Sensibilisation de la communauté universitaire.	Réunions de travail	Doyen, vice-doyen chargé de la	<ul style="list-style-type: none"> • PV de réunions • Nombre de page web 	La communauté universitaire est informé et sensibiliser sur

L'Enseignement Supérieur Algérien à l'heure de la Gouvernance Universitaire

		Information sur le site	recherche, Chef département	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de bulletin d'information 	tous les aspects de l'entrepreneuriat
Sous objectif 2 :	Du 01/09/2023 au 30/05/2024				
Mise en place de l'accompagnement par la formation	Action	Moyens	Responsable	Indicateurs	Résultats attendus
	Animer et organiser des formations et conférences sur l'entrepreneuriat et sur ses exigences	Enseignants spécialisés Invitation de partenaires socio-économiques	Doyen, vice-doyen chargé de la recherche, Chef département, chef département adjoint	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de formations • Nombre de conférences • Nombre d'ateliers • Nombre de documents confectionnés 	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer de multiples formations sur tous les aspects de l'entrepreneuriat • Animer des conférences en coopération avec les partenaires socio-économiques
Sous objectif 3 :	Du 01/11/2023 au 30/01/2025				
Mise en place des moyens	Action	Moyens	Responsable	Indicateurs	Résultats attendus
	Mettre en place la logistique de soutien	Bureau de coordination Personnel de soutien	Doyen, vice-doyen chargé de la recherche, Chef département, chef département adjoint	<ul style="list-style-type: none"> • Infrastructure mobilisé • Nombre d'ATS mobilisés pour l'opération • Moyens matériel et financiers mobilisés 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place du point de contact et de coordination de l'opération • Mobiliser les moyens humains et matériel suffisant

Opération 3 : L'institution propose des modes de formation variés (F16)

Objectif principal:	Du 01/02/2023 au 30/06/2025 varier les modes de formation				
Sous objectif 1 :	Du 01/02/2023 au 30/05/2023 établir un état des lieux des modes de formation				
Etablir un état des lieux	Action	Moyens	Responsable	Indicateurs	Résultats attendus réunions
	Recenser les modes de formation par filières	Réunions de travail	Doyen, vice-doyen chargé de la pédagogie, responsable de domaine, chef de filière	PV de réunions	Un document précisant le nombre précis des formations : <ul style="list-style-type: none"> • Certifiantes • A distance • Alternées
Sous objectif 2 :	Du 01/09/2023 au 30/10/2023 : Etablir les besoins et les objectifs en termes de modes de formation				
Etablir les besoins et les objectifs en termes de modes de formation par filière et installer les cellules de travail	Action	Moyens	Responsable	Indicateurs	Résultats attendus
	Réunion des équipes de formation par filière	Réunions de travail	Doyen, vice-doyen chargé de la pédagogie, responsable de domaine, chef de filière	<ul style="list-style-type: none"> • PV d'installation des cellules • PV de réunions 	<ul style="list-style-type: none"> • Une feuille de route comportant : • Les besoins et objectifs en termes de mode de formation

L'Enseignement Supérieur Algérien à l'heure de la Gouvernance Universitaire

					<ul style="list-style-type: none"> Un PV comportant l'installation des cellules de travail
Sous objectif 3 :	Du 01/11/2023 au 30/01/2025 : révision des enseignements				
Enrichir les modes de formation à l'échelle de l'université	Action	Moyens	Responsable	Indicateurs	Résultats attendus
	<ul style="list-style-type: none"> Certifier les formations qui ne le sont pas encore Introduire des formations à distance et alternées 	<ul style="list-style-type: none"> Réunions de travail Recherche réglementaire Canevas des formations 	Cellules de travail	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de formations certifiées Nombre de formations à distance Nombre de formations alternées 	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter le nombre des modes de formations

Opération 4 :L'institution contribue au développement de la propriété industrielle (R32)

Objectif principal :	Du 01/02/2023 au 30/06/2025 :Inciter et accompagner le chercheur à la production de travail brevetable				
Sous objectif 1 :	Du 01/02/2023 au 30/05/2023				
	Action	Moyens	Responsable	Indicateurs	Résultats attendus
				<ul style="list-style-type: none"> PV de réunions 	

L'Enseignement Supérieur Algérien à l'heure de la Gouvernance Universitaire

Mise en place d'une politique d'encouragement	Sensibilisation de la communauté universitaire	Réunions de travail Information sur le site	Doyen, vice-doyen chargé de la recherche, Directeur de laboratoire, Chef département	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de page web • Nombre de bulletin d'information 	La communauté universitaire est informé et sensibiliser sur tous les aspects de la production de travail brevetable
Sous objectif 2 :	Du 01/09/2023 au 30/05/2024				
Mise en place de l'accompagnement par la formation	Action	Moyens	Responsable	Indicateurs	Résultats attendus
	Animer et organiser des formations et conférences sur la recherche conduisant à des résultats brevetables	Enseignants spécialisés Invitation de partenaires socio-économiques	Doyen, vice-doyen chargé de la recherche, Directeur de laboratoire, Chef département, chef département adjoint	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de formations • Nombre de conférences • Nombre d'ateliers • Nombre de documents confectionnés 	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer de multiples formations sur tous les aspects de la recherche conduisant à des résultats brevetables • Animer des conférences en coopération avec les partenaires socio-économiques
Sous objectif 3 :	Du 01/11/2023 au 30/01/2025				
Mise en place des moyens	Action	Moyens	Responsable	Indicateurs	Résultats attendus
	Mettre en place la logistique de soutien	Bureau de coordination Personnel de soutien	Doyen, vice-doyen chargé de la recherche, Directeur de laboratoire, Chef département, chef département adjoint	<ul style="list-style-type: none"> • Infrastructure mobilisé • Nombre d'ATS mobilisés pour l'opération • Moyens matériel et financiers mobilisés 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place du point de contact et de coordination de l'opération • Mobiliser les moyens humains et matériel suffisant

Opération 5 : La formation continue est une partie intégrante de l'offre de formation (F71)

Objectif principal :	Du 01/02/2023 au 30/06/2025 :lancer des formations continues				
Sous objectif 1 :	Du 01/02/2023 au 30/11/2023				
Développer un dispositif facilitant l'intégration à la formation continue	Action	Moyens	Responsable	Indicateurs	Résultats attendus réunions
	Mettre en place un dispositif adéquat facilitant à la reprise des études et à l'inscription à des formations complémentaires	Places pédagogiques dédiées à la formation continue. Personnel de scolarité qualifié Prospectus	Vice doyen. Chef de département	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'étudiants inscrits • Taux de formation initial • Taux d'étudiants inscrits en formation continue sans abandonner les études 	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter l'accès à la formation continue • Adapter le fonctionnement des services de scolarités

L'Enseignement Supérieur Algérien à l'heure de la Gouvernance Universitaire

Sous objectif 2 :		Du 01/09/2023 au 30/06/2025			
	Action	Moyens	Responsable	Indicateurs	Résultats attendus
Formation sur le système de validation des acquis d'études supérieures	Formation des agents de scolarités. Formations des responsables pédagogiques. Rédaction des règles générales et particulières	Réunions de travail Documentation pédagogique Confection des formations	Responsables Pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de formations organisées • Nombre de conférences • Nombre de documents réalisés 	Former les agents de scolarités et les responsables pédagogiques sur les différents aspects de la reconnaissance des acquis d'études supérieurs
Sous objectif 3 :		Du 01/09/2023 au 30/06/2025			
	Action	Moyens	Responsable	Indicateurs	Résultats attendus
Mise en place du système de validation des acquis d'études supérieure	Définition des procédures administratives et d'expertise Numérisation de l'opération	Réunions de travail Documentation administrative Numérisation	Responsables pédagogiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Durée de traitement de dossiers • Affiches et posters confectionnés 	Mettre en place la procédure de réception et de traitement numérisé des dossiers de validation des acquis ES.

Opération 6 :L'établissement développe une politique d'activités culturelles et sportives (V21)

Objectif principal :	Du 01/02/2023 au 30/06/2025 :Proposer à la communauté universitaire des activités sportives et culturelle
Sous objectif 1 :	Du 01/02/2023 au 30/06/2025

L'Enseignement Supérieur Algérien à l'heure de la Gouvernance Universitaire

Mise en place d'un dispositif qui encourage l'organisation des activités culturelles et sportives	Action	Moyens	Responsable	Indicateurs	Résultats attendus réunions
	Renforcement des moyens d'animation du bureau des activités culturelles et sportives. Inscription d'une opération planifiée en vue de réalisation d'infrastructures sportives	Moyens financiers Personnel qualifié	Sous direction des activités culturelles et sportives Vice rectorat prospective	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'activités réalisées • Dossiers d'inscription de l'opération planifiée transmis à la tutelle • Cahier des charges confectionné 	<ul style="list-style-type: none"> • Inscrire une opération planifiée en vue de réalisation d'infrastructures sportives • Renforcer l'animation du bureau des activités culturelles et sportives
Sous objectif 2 :	Du 01/09/2023 au 30/06/2025				
Organisation des activités sportives variantes	Action	Moyens	Responsable	Indicateurs	Résultats attendus
	Organiser diverses activités sportives	Moyens financiers Personnel qualifié Infrastructures sportives des résidences universitaires	Sous direction des activités culturelles et sportives	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'activités réalisées 	Animer un programme riche d'activités sportives
Sous objectif 3 :	Du 01/09/2023 au 30/06/2025				
Organisation des activités culturelles	Action	Moyens	Responsable	Indicateurs	Résultats attendus
	Organiser diverses activités culturelles	Moyens financiers	Sous direction des activités culturelles et sportives	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'activités réalisées 	Animer un programme riche d'activités culturelles



L'Enseignement Supérieur Algérien à l'heure de la Gouvernance Universitaire

		Personnel qualifié Auditorium			
--	--	-------------------------------------	--	--	--

Opération 7 : L'institution offre des formations spécifiques selon les besoins des entreprises (S22)

Objectif principal :	Du 01/02/2023 au 30/06/2025 : Mise en place de formation répondant à la demande des entreprises locales et régionales				
Sous objectif 1 :	Du 01/02/2023 au 30/06/2025				
Développer un dispositif facilitant la réalisation des formations spécifiques	Action	Moyens	Responsable	Indicateurs	Résultats attendus réunions
	Mettre en place un dispositif adéquat facilitant la réalisation	Personnel qualifié Dispositif réglementaire	Vice doyen. Chef de département	<ul style="list-style-type: none">Nombre de conventions réalisés	<ul style="list-style-type: none">Mettre en place les procédures administratives et financières adéquates



L'Enseignement Supérieur Algérien à l'heure de la Gouvernance Universitaire

	des formations spécifiques	Numérisation de l'accompagnement		<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'opération finalisé • Recettes réalisées 	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter le fonctionnement des services moyens et finances
Sous objectif 2 :	Du 01/02/2023 au 30/06/2023				
Formation sur l'ingénierie pédagogique	Action	Moyens	Responsable	Indicateurs	Résultats attendus
	Formation des enseignants et des responsables pédagogiques sur l'ingénierie pédagogiques et sur la formation des adultes	Documentation pédagogique Confection des formations	Responsables Pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de formations organisées • Nombre de conférences • Nombre de documents réalisés 	Former les enseignants et les responsables pédagogiques sur les différents aspects de l'ingénierie pédagogique et sur l'andragogie
Sous objectif 3 :	Du 01/09/2023 au 30/06/2025				
Confection et réalisation de formations spécifiques	Action	Moyens	Responsable	Indicateurs	Résultats attendus
	Concevoir et réaliser des formations spécifiques en présentiel et à distance	Personnel enseignant Moyens pédagogiques et informatique	Responsables pédagogiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de formations réalisées • Nombre d'apprenants • Fiches d'appréciation des apprenants 	Concevoir et réaliser un nombre appréciable de formations spécifiques en présentiel et à distance. Réaliser un chiffre d'affaire significatif.

Opération 8 : L'institution contribue à la création et au développement des pépinières, incubateurs et start-up (S43)

Objectif principal :	Du 01/02/2023 au 30/06/2025 Les mécanismes permettant la création des micros entreprises par des chercheurs et étudiants sont mis en place				
Sous objectif 1 :	Du 01/02/2023 au 30/05/2023				
Mise en place d'une politique d'incitation à l'entrepreneuriat	Action	Moyens	Responsable	Indicateurs	Résultats attendus
	Sensibilisation de la communauté universitaire.	Réunions de travail Information sur le site	Doyen, vice-doyen chargé de la recherche, Chef département	<ul style="list-style-type: none"> PV de réunions Nombre de page web Nombre de bulletin d'information 	La communauté universitaire est informé et sensibiliser sur tous les aspects de l'entrepreneuriat
Sous objectif 2 :	Du 01/09/2023 au 30/05/2024				
Mise en place de l'accompagnement par la formation	Action	Moyens	Responsable	Indicateurs	Résultats attendus
	Animer et organiser des formations et conférences sur l'entrepreneuriat et sur ses exigences	Enseignants spécialisés Invitation de partenaires socio-économiques	Doyen, vice-doyen chargé de la recherche, Chef département, chef département adjoint	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de formations Nombre de conférences Nombre d'ateliers Nombre de documents confectionnés 	<ul style="list-style-type: none"> Assurer de multiples formations sur tous les aspects de l'entrepreneuriat Animer des conférences en coopération avec les partenaires socio-économiques
Sous objectif 3 :	Du 01/11/2023 au 30/01/2025				

L'Enseignement Supérieur Algérien à l'heure de la Gouvernance Universitaire

	Action	Moyens	Responsable	Indicateurs	Résultats attendus
Mise en place des moyens et création de start-up	Mettre en place la logistique de soutien	Bureau de coordination Personnel de soutien	Doyen, vice-doyen chargé de la recherche, Chef département, chef département adjoint	<ul style="list-style-type: none"> • Infrastructure mobilisé • Nombre d'ATS mobilisés pour l'opération • Moyens matériel et financiers mobilisés • Nombre de start-up réalisées 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place du point de contact et de coordination de l'opération • Mobiliser les moyens humains et matériel suffisant • Accompagnement lors de la création des start-up

Opération 9 : L'institution mène une politique de valorisation et de transfert des résultats de la recherche (R31)

Objectif principal :	Du 01/02/2023 au 30/06/2025 :Capitaliser les résultats de la recherche et assurer leur transfert vers le secteur socio-économique				
Sous objectif 1 :	Du 01/02/2023 au 30/06/2025				
	Action	Moyens	Responsable	Indicateurs	Résultats attendus réunions

L'Enseignement Supérieur Algérien à l'heure de la Gouvernance Universitaire

Développer un dispositif de collecte des résultats transférables de la recherche	Mettre en place un dispositif adéquat de collecte des résultats transférables de la recherche	Personnel qualifié Dispositif réglementaire Numérisation de l'accompagnement	Vice doyen, Directeur de laboratoire, Chef de département	<ul style="list-style-type: none"> • Bilans rédigés • Nombre PV conseil scientifiques • Nombre de chercheurs concernés 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place les procédures administratives adéquates • Adapter le fonctionnement des services de post graduation
Sous objectif 2 :	Du 01/09/2023 au 30/06/2025				
Intégrer les résultats de la recherche dans les formations initiales	Action	Moyens	Responsable	Indicateurs	Résultats attendus
	Adapter en permanence le contenu des programmes des enseignements	Documentation pédagogique Révision des formations	Responsables Pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de formations révisées • Nombre de documents réalisés 	Adapter en permanence le contenu des programmes des enseignements
Sous objectif 3 :	Du 01/09/2023 au 30/06/2025				
Intégrer les résultats de la recherche dans les formations spécifiques	Action	Moyens	Responsable	Indicateurs	Résultats attendus
	Adapter en permanence le contenu des programmes des enseignements	Documentation pédagogique Révision des formations	Responsables pédagogiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de formations révisées • Nombre de documents réalisés 	Adapter en permanence le contenu des programmes des enseignements

Opération 10 : L'institution possède des relations de partenariat avec les entreprises (S31)

Objectif principal :	Du 01/02/2023 au 30/06/2025 :Favoriser le partenariat avec le secteur socio-économique				
Sous objectif 1 :	Du 01/02/2023 au 30/06/2025				
Développer les services administratifs d'accompagnement au partenariat avec le secteur socio-économique	Action	Moyens	Responsable	Indicateurs	Résultats attendus réunions
	Développer les services administratifs d'accompagnement au partenariat avec le secteur socio-économique dans toutes les facultés	Personnel qualifié Numérisation de l'accompagnement	Vice doyen, Directeur de laboratoire, Chef de département	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de bureaux fonctionnels • Nombre de personnel mobilisé • Nombre de conventions réalisés 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place les procédures administratives adéquates • Adapter le fonctionnement des services de post graduation
Sous objectif 2 :	Du 01/09/2023 au 30/06/2023				
Organisation de travaux scientifiques en partenariat avec le secteur socio-économique	Action	Moyens	Responsable	Indicateurs	Résultats attendus
	Concevoir des projets scientifiques en en partenariat avec le	Chercheurs et étudiants stagiaires	Vice doyen, directeur de laboratoire, chef de département	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de conventions réalisées 	Nombre significatif de projets

L'Enseignement Supérieur Algérien à l'heure de la Gouvernance Universitaire

	secteur socio-économique	Laboratoires		<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de documents réalisés 	
Sous objectif 3 :	Du 01/09/2023 au 30/06/2025				
Organisation de manifestations scientifiques en partenariat avec le secteur socio-économique	Action	Moyens	Responsable	Indicateurs	Résultats attendus
	Organiser de manifestations scientifiques en partenariat avec le secteur socio-économique	Auditorium Salles de réunions	Vice doyen, directeur de laboratoire, chef de département	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de conventions réalisées • Nombre de 	Nombre significatif de manifestations



L'Enseignement Supérieur Algérien à l'heure de la Gouvernance Universitaire

ANNEXES



L'Enseignement Supérieur Algérien à l'heure de la Gouvernance Universitaire

Questionnaire pour évaluation des références

Faculté :

Date de réponse au questionnaire :

L'état d'application ou de satisfaction de chaque référence est apprécié dans la colonne "Appréciation" en mentionnant un des niveaux d'application de la liste (Non applicable, Non appliquée, Insuffisamment appliquée, Moyennement appliquée, Bien appliquée, Entièrement appliquée).

Une référence exprime ce qui doit être fait par l'institution pour se rapprocher des objectifs et des valeurs fixés dans le référentiel national assurance qualité dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (RENAQES).

Code	Référence	Appréciation
F11	L'institution offre des formations en adéquation avec ses environnements politique, scientifique, socioprofessionnel et elle tient compte du contexte national et international. Il s'agit pour l'institution de définir son offre de formation en tenant compte des attentes et des besoins de l'environnement régional, national et international.	
F12	L'offre de formation est cohérente au regard du projet de l'institution et de ses moyens matériels, humains et pédagogiques. Il s'agit pour l'institution de s'assurer que l'offre de formation est en adéquation avec les objectifs fixés.	
F13	L'offre de formation s'appuie sur des approches pédagogiques adaptées et innovantes. Il s'agit pour l'institution de s'approprier les outils et les méthodes d'enseignement modernes pour rendre attractive et visible son offre de formation.	
F14	L'institution rend visible son offre de formation. Il s'agit pour l'institution de s'approprier les outils et les méthodes modernes pour rendre attractive son offre de formation.	
F15	L'institution développe des structures de pilotage et de mise en œuvre des formations. Il s'agit pour l'institution de s'appuyer sur les structures scientifiques et les organes de concertation pour concevoir, concrétiser et assurer le suivi et le bon déroulement des programmes de formation.	
F16	L'institution propose des modes de formation variés (à distance, en alternance,...). Il s'agit pour l'institution de diversifier ses modes de formation en fonction des moyens dont elle dispose dans le but d'améliorer ses prestations.	
F21	L'institution a une politique d'accueil, de suivi et d'aide à la réussite des étudiants.	
F22	L'institution offre la possibilité d'une mobilité interne (passerelles) et externe (nationale, internationale). L'institution s'emploie à déployer et à instaurer les bonnes pratiques pour favoriser la mobilité à ses partenaires.	
F23	L'institution a une politique d'accès à la documentation et à tous supports pédagogiques. Il est question pour l'institution de mettre à disposition des parties prenantes (étudiants, enseignants, ...) divers supports pédagogiques ainsi que les conditions favorables à la recherche documentaire.	
F31	Les enseignements sont soumis à des révisions et à des évaluations particulières. Il s'agit pour l'institution d'instaurer les outils pour l'évaluation de ses formations	
F32	L'institution développe des processus d'amélioration de la pédagogie.	

L'Enseignement Supérieur Algérien à l'heure de la Gouvernance Universitaire

F41	L'institution valide les connaissances et les apprentissages tout au long des parcours de formation. Les parcours de formation sont jalonnés par des contrôles continus de connaissances assurés en présentiel ou par le travail individuel.	
F42	Les épreuves d'évaluation sont en cohérence avec les objectifs d'apprentissage. Les épreuves d'évaluation sont conçues en concertation par les enseignants en vue de répondre aux exigences de qualité pédagogique.	
F43	Les modalités de contrôle des connaissances sont objectives, équitables, fiables, publiées et communiquées. Comment s'assurer que les contrôles de connaissances répondent à des critères d'objectivité, de fiabilité, ...	
F51	L'institution développe un dispositif d'orientation. Il s'agit de communiquer aux étudiants toutes les informations sensées faciliter leur orientation.	
F52	L'institution développe un dispositif d'aide à l'insertion professionnelle. Mise en place de dispositifs pour aider les étudiants à s'intégrer à la vie professionnelle.	
F53	L'institution développe des partenariats avec le milieu socioprofessionnel.	
F54	L'institution développe un suivi de l'employabilité des diplômés.	
F61	L'institution garantit la qualité des formations doctorales par leur adossement scientifique et par des stratégies de coopération nationale et internationale.	
F62	L'institution développe un dispositif d'encadrement, de suivi et d'insertion de ses docteurs. Il s'agit de suivre et d'encadrer ses doctorants pour favoriser leur insertion dans les laboratoires ou dans la recherche et le développement	
F71	La formation continue est partie intégrante de l'offre de formation. Il s'agit de mesurer le rôle social de l'institution en se penchant sur un volet de la question : la formation continue.	
F72	L'institution favorise l'accueil des adultes en reprises d'études. Il s'agit de mesurer le rôle social de l'institution en se penchant sur un volet de la question : l'intégration des personnes adultes dans le circuit de la formation.	
F73	L'institution assure des formations diplômantes et/ou certifiantes pour des publics du milieu académique et des milieux socioprofessionnels. L'institution met les moyens nécessaires pour garantir des formations diplômantes et/ou certifiantes destinées aux publics issus des milieux académiques et socio-professionnels.	
R11	L'institution définit ses priorités de recherche et met en œuvre les moyens adaptés. Il s'agit pour l'institution d'identifier puis classer les domaines de recherche.	
R12	L'institution dispose de structures de pilotage et du suivi de la recherche. Il s'agit pour l'institution de créer les principaux organes qui interviennent dans le pilotage et le suivi de la recherche.	
R13	L'institution organise une réflexion stratégique pour une évaluation interne en matière de recherche. Il s'agit pour l'institution de définir un canevas précisant les processus d'évaluation interne en matière de recherche.	
R14	L'institution organise la recherche en fonction de ses priorités. Il s'agit pour l'institution d'établir un programme conforme et adéquat de recherche.	
R15	L'institution développe une recherche qui répond aux besoins de son environnement. Il s'agit pour l'institution d'adapter les thèmes de recherche aux besoins de son environnement.	

L'Enseignement Supérieur Algérien à l'heure de la Gouvernance Universitaire

R16	L'institution encourage le dynamisme de la recherche et motive ses enseignants-chercheurs. L'institution encourage le dynamisme de la recherche et motive ses enseignants-chercheurs.	
R17	L'institution développe une politique de formation à la recherche et par la recherche. Il s'agit pour l'institution d'exploiter la recherche pour la formation de chercheurs	
R18	L'institution favorise l'accès aux ressources documentaires nécessaires à la recherche. Il s'agit pour l'institution de mettre à la disposition de la communauté universitaire toutes les ressources documentaires nécessaires	
R19	L'institution assure une fonction de veille sur les évolutions méthodologiques, scientifiques et technologiques. Il s'agit pour l'institution d'assurer une veille technologique.	
R21	L'institution veille en interne à la mutualisation des activités de recherche. Il s'agit pour l'institution de gérer de manière rationnelle les activités de recherche	
R22	L'institution met en place une stratégie de partenariats privilégiés en matière de recherche aux niveaux régional et national. Il s'agit pour l'institution d'encourager les coopérations interne et nationale.	
R23	L'institution assure un développement en matière de recherche. L'institution assure un développement en matière de recherche.	
R24	L'institution dispose d'une politique de communication et de diffusion de sa production scientifique. Il s'agit pour l'institution de mettre en place tous les moyens nécessaires à la visibilité des activités de recherche	
R31	L'institution mène une politique de valorisation et de transfert des résultats de recherche. Il s'agit pour l'institution de capitaliser les résultats de la recherche et d'assurer leur transfert vers le secteur socio-économique.	
R32	L'institution contribue au développement de la propriété intellectuelle. Il s'agit pour l'institution d'encourager le chercheur à la production d'un travail brevetable.	
R33	L'institution favorise la création et l'incubation d'entreprises en lien avec la recherche. Il s'agit pour l'institution de mettre en place des mécanismes permettant de créer des micro-entreprises par les chercheurs	
R34	L'institution veille à la diffusion de la culture scientifique. Il s'agit pour l'institution d'ouvrir la culture scientifique au grand public.	
G11	L'institution dispose d'une politique de collecte, de sécurisation, de traitement, d'analyse et d'exploitation des informations. Il s'agit de mettre en place une stratégie, les compétences et moyens matériels nécessaires pour l'élaboration d'une politique de collecte et de traitement de l'information au service de l'institution.	
G12	L'institution est dotée d'une structure d'information et de prospective (ou de veille). Il s'agit pour l'institution de mettre en place une structure pour la mise en œuvre de sa politique d'information et de prospective.	
G13	L'institution assure l'archivage et la diffusion de l'information administrative; pédagogique et scientifique. Il s'agit d'accorder un intérêt particulier aux archives et d'organiser les circuits d'information administrative, pédagogique et scientifique au profit de ses partenaires	
G14	L'institution dispose de services numériques au service de ses étudiants et de son personnel. Il s'agit pour l'établissement d'acquérir les moyens numériques accessibles et utiles à la communauté universitaire.	

L'Enseignement Supérieur Algérien à l'heure de la Gouvernance Universitaire

G15	L'institution assure l'organisation, la gestion et la promotion de la communication avec les parties prenantes internes et externes. L'institution a le devoir de mettre des moyens adéquats pour favoriser une communication interne et externe.	
G21	L'institution dispose de structures chargées d'élaborer des politiques concertées de formation, de recherche et de gouvernance. L'institution favorise la mise en œuvre de structures de concertation dans l'élaboration de sa politique de formation, de recherche et de gouvernance.	
G22	L'institution organise sa concertation interne pour l'élaboration de ses différentes politiques : formation, recherche, gestion administrative et gouvernance. L'institution met en œuvre les mécanismes de la concertation interne pour l'élaboration de ses différentes politiques : formation, recherche, gestion administrative et gouvernance.	
G23	La politique de l'institution est en phase avec les orientations stratégiques nationales de l'enseignement supérieur et la recherche. Les politiques de l'institution s'inscrivent dans l'orientation stratégique de l'enseignement supérieur.	
G24	La politique et la stratégie de l'institution notamment dans le domaine de la recherche, de la formation, des relations internationales et des services rendus à la Société tiennent compte de ses environnements local, national et international. La politique de l'institution est en adéquation avec l'environnement local, national et international.	
G25	La politique de l'institution est en adéquation avec la réglementation et fait usage de ses marges d'autonomie. L'institution développe ses capacités de gestion autonomes, académie, gestion et finances et ressources humaines en vue d'établir une meilleure responsabilisation.	
G26	L'institution est dotée d'un projet de développement partagé. L'institution élabore son projet de développement en relation avec l'ensemble des partenaires internes et externes à court, moyen et long terme.	
G27	Les arbitrages budgétaires font l'objet d'une procédure concertée. L'institution propose des mécanismes pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un budget concerté.	
G31	La structure de l'institution est adaptée à la réalisation de ses missions et de ses objectifs ; elle permet un pilotage efficace. L'institution dispose d'infrastructures et d'un organigramme permettant un pilotage efficace.	
G32	Les différentes instances de pilotage et de gestion ont des fonctions, des compétences et des responsabilités clairement définies ; celles-ci sont attribuées en cohérence avec les missions et les objectifs de l'institution. L'institution dispose d'un organigramme avec distribution des tâches précises et cohérentes.	
G33	L'institution est organisée de telle sorte que les responsabilités confiées puissent être exercées pleinement. L'institution doit veiller au respect des tâches qui relèvent de la délimitation des responsabilités pour éviter les interférences et les conflits d'intérêt.	
G34	Le système de gouvernance prend des dispositions pour tenir compte des opinions et des avis des étudiants et des personnels. L'institution est à l'écoute des opinions et avis de ses étudiants et de son personnel.	
G35	L'institution dispose d'un règlement intérieur concerté. L'institution élabore son règlement intérieur en concertation avec les parties concernées.	

L'Enseignement Supérieur Algérien à l'heure de la Gouvernance Universitaire

G36	Le responsable de l'institution gère et alloue les ressources en conformité avec les objectifs de l'institution ; il organise l'évaluation de l'efficacité de leur mise en œuvre. L'ordonnateur gère le budget et le répartit selon les objectifs préalablement définis et organise le contrôle interne et l'auto-évaluation des ressources.	
G37	L'institution garantit les moyens matériels nécessaires et appropriés au bon déroulement de ses activités. L'institution met à disposition des différents intervenants les moyens matériels nécessaires au bon déroulement de ses activités.	
G41	L'institution gère ses ressources humaines en conformité avec ses missions et ses valeurs. L'institution se conforme aux valeurs du travail édictées par les lois et met en place ses propres valeurs et favorise le développement des ressources humaines pour assurer ses missions.	
G42	L'institution gère son patrimoine en conformité avec ses missions et ses valeurs. L'institution veille à l'utilisation rationnelle de son patrimoine et à son entretien au service de ses missions.	
G43	L'institution gère ses ressources financières en conformité avec ses missions et ses valeurs. L'institution veille à la mobilisation de ses ressources financières et à sa gestion rigoureuse et rationnelle au service de ses missions et au respect de ses valeurs	
G44	Les services communs contribuent à la mise en œuvre du projet de l'institution. L'institution veille à ce que les services communs participent activement à la mise en œuvre de son projet	
G51	L'institution a une politique qualité bien définie et partagée. Il s'agit pour l'institution de se doter d'une politique qualité concertée afin d'obtenir l'adhésion de tous les acteurs.	
G52	L'institution développe ses démarches qualité en conformité avec ses missions et ses valeurs. Il s'agit pour l'institution de mettre en place une démarche qualité dans le respect de ses valeurs et ses missions et développer la culture qualité.	
G53	L'institution développe des démarches qualité pour ses différentes activités. Il s'agit pour l'institution de mettre en place une démarche qualité pour ses différentes activités.	
G54	L'institution organise périodiquement son autoévaluation et la révision de l'ensemble de ses activités. L'institution organise périodiquement son auto-évaluation et veille à remédier aux éventuels dysfonctionnements.	
I11	L'établissement dispose d'espaces suffisants pour héberger les activités administratives. Les activités administratives de l'établissement bénéficient d'espaces suffisants conformément aux normes en vigueur.	
I12	L'établissement dispose d'espaces de parking. L'établissement dispose d'espaces de parking suffisants répondant aux normes en vigueur pour la communauté universitaire et les visiteurs;	
I13	Les locaux sont adaptés à toutes les activités administratives. Les fonctionnalités des locaux satisfont aux besoins des activités administratives appropriées.	
I14	Les locaux réunissent les conditions d'hygiène et de sécurité. Les locaux réunissent les conditions d'hygiène et de sécurité.	
I21	L'établissement dispose de locaux (amphithéâtres, classes et bureaux) pour accueillir les formations académique et continue. Les activités pédagogiques de l'établissement disposent d'espaces pédagogiques suffisants pour accueillir les formations dispensées.	

L'Enseignement Supérieur Algérien à l'heure de la Gouvernance Universitaire

I22	L'institution possède un centre de ressources documentaires. L'institution dispose des centres de ressources documentaires modernes et adéquats (BU, Médiathèque, ...).	
I23	Les locaux sont adaptés à toutes les activités pédagogiques. Les fonctionnalités des locaux satisfont aux besoins des activités pédagogiques.	
I24	Les locaux réunissent les conditions d'hygiène et de sécurité. Les locaux répondent aux normes d'hygiène, de sécurité et de confort exigées	
I31	L'établissement dispose de laboratoires et ateliers pour accueillir les travaux pratiques et de recherche. Les laboratoires et ateliers répondent aux besoins des activités de travaux pratiques et de recherche	
I32	Les locaux sont adaptés à toutes les activités scientifiques. Les fonctionnalités des locaux répondent pleinement aux besoins de toutes les activités scientifiques.	
I33	Les locaux réunissent les conditions d'hygiène et de sécurité. Les locaux répondent aux normes d'hygiène, de sécurité et de confort exigées.	
I41	L'établissement dispose de structures d'hébergement pour les étudiants. Les étudiants sont hébergés pendant la durée de leur formation.	
I42	L'établissement dispose de structures d'hébergement pour les enseignants. Les enseignants permanents et visiteurs sont hébergés tout au long de la durée de leurs activités;	
I43	L'établissement dispose d'espaces de restauration. L'établissement dispose d'espaces de restauration pour les enseignants, étudiants et personnels	
I44	Les locaux réunissent les conditions d'hygiène et de sécurité. Les structures d'hébergement et de restauration répondent aux conditions et normes d'hygiène et de sécurité.	
I51	L'établissement dispose de structures pour les activités culturelles et sportives. L'établissement dispose des infrastructures sportives et culturelles fonctionnelles et de l'organisation adéquate.	
I52	Les structures répondent aux conditions d'hygiène et de sécurité. Les infrastructures sportives et culturelles répondent aux conditions et normes d'hygiène et de sécurité.	
V11	L'établissement met en place des dispositifs d'accueil et d'orientation des étudiants et des personnels. Il s'agit d'un accueil satisfaisant et permanent pour toute la communauté universitaire.	
V12	L'établissement accorde une attention aux besoins spécifiques des étudiants et personnels. L'établissement connaît les besoins spécifiques des étudiants et du personnel.	
V13	L'établissement met en place des dispositifs d'information des étudiants et des personnels. L'établissement développe les canaux d'information des étudiants et du personnel.	
V21	L'établissement développe une politique d'activités culturelles et sportives. Il s'agit d'un dynamisme culturel et sportif continu.	
V22	L'établissement favorise le développement des structures et d'associations culturelles et sportives. L'établissement encourage le développement associatif.	
V31	L'établissement offre un cadre convivial aux différents acteurs. L'établissement assure un environnement agréable.	
V32	L'établissement garantit les conditions d'hygiène et de sécurité de ses étudiants et de ses personnels sur l'ensemble de ses sites. L'établissement assure les conditions d'hygiène et de sécurité sur son site	

L'Enseignement Supérieur Algérien à l'heure de la Gouvernance Universitaire

V33	L'établissement assure à ses personnels et étudiants l'accès à des services de santé. L'établissement rend disponible les services de soins.	
V34	L'établissement développe des partenariats avec les collectivités, les organismes de la ville et de la région en faveur de ses étudiants et de ses personnels. L'établissement entretient des relations étroites avec son environnement au bénéfice de la communauté universitaire	
V35	L'établissement contribue, avec les services concernés, à la prise en charge des étudiants et des personnels (restauration, hébergement, transport, ...). La prise en charge de la communauté universitaire par l'établissement.	
V41	L'institution s'implique et encourage les activités citoyennes, les échanges et les débats sociétaux. L'institution s'implique dans la vie et les préoccupations citoyennes.	
V42	L'institution veille au respect des principes et règles d'éthique et de déontologie. L'institution est gardienne des règles d'éthique et de déontologie.	
V43	L'établissement est attaché au principe de l'égalité des chances. Réaliser l'égalisation des chances est un principe intangible de l'institution.	
V44	Les installations, les équipements et les pratiques de l'établissement prennent en considération le développement durable (la dimension environnementale, la dimension sociale, la dimension économique). L'institution respecte toutes les règles liées au respect de l'environnement.	
S11	L'institution offre des formations qui répondent au développement local. Il s'agit pour l'institution d'adapter l'offre de formation en fonction de l'évolution des besoins du local.	
S12	L'institution contribue à l'insertion professionnelle de son produit. L'institution doit développer et renforcer des liens avec les acteurs socio-économiques locaux et régionaux afin de faciliter l'insertion professionnelle de son produit.	
S13	L'institution organise des formations continues pour les besoins locaux. L'institution développe des activités de formation continue pour un meilleur rapprochement entre l'institution et son environnement socioéconomique local et régional.	
S14	L'institution participe à la prise en charge des problématiques locales. L'institution doit s'impliquer dans le processus d'identification et de résolution des problèmes de développement local et régional.	
S21	Les offres de formation de l'institution correspondent aux besoins des entreprises. Il s'agit de mettre en adéquation les programmes de formations en fonction des besoins des entreprises de la région.	
S22	L'institution offre des formations spécifiques selon les besoins des entreprises. L'offre de formation de l'institution doit intégrer les spécificités de la région pour être capable de répondre positivement aux besoins des entreprises.	
S23	L'institution dispose de structures de mise en situation professionnelle et de suivi de son produit de formation. Il s'agit pour l'institution de mettre en place des structures permettant à l'apprenant d'effectuer des stages pratiques en vue de réaliser des rapports de stage ou d'études de cas ainsi que l'élaboration d'une interface avec les entreprises pour suivre l'évolution de son produit.	
S31	L'institution possède des relations de partenariat avec les entreprises. Il s'agit d'élaborer des conventions et de favoriser la création des relations avec les entreprises;	

L'Enseignement Supérieur Algérien à l'heure de la Gouvernance Universitaire

S32	L'institution contribue dans le cadre des programmes communs de recherche et développement avec les entreprises. Il s'agit pour l'institution de jouer le rôle qui garantit la réalisation et l'affinité des programmes communs de recherche avec les entreprises.	
S33	L'institution élabore, diffuse et valorise l'information scientifique et technique. Il s'agit de mettre en valeur l'élaboration et la diffusion de l'information scientifique et technique par des moyens appropriés	
S41	L'institution possède un plan de formation périodique, élaboré sur la base des besoins exprimés par les collectivités, les entreprises et les partenaires sociaux. Il s'agit pour l'institution d'assurer des formations périodiques sur la base des besoins formulés par les collectivités, les entreprises et les partenaires sociaux.	
S42	L'institution fait la veille sur ses produits de formation. Il s'agit pour l'institution de mettre en place une cellule de veille pour ses produits de formation.	
S43	L'institution contribue à la création et au développement des pépinières, incubateurs et start-up. Il s'agit pour l'institution d'apporter sa contribution à la création et au développement des pépinières, incubateurs et start-up.	
S44	Le programme de recherche (axes de labos de recherches) de l'institution, s'inscrit dans le cadre du programme national de recherche. Il s'agit pour l'institution de mettre en place un programme de recherche découlant du programme national de recherche.	
C11	L'institution a une politique d'ouverture sur l'international. L'institution dispose d'une politique d'ouverture sur l'international clairement définie à travers les documents officiels (chartes et statuts).	
C12	L'institution dispose d'une stratégie dans les domaines de la recherche et de la formation, intégrant le contexte international. La stratégie de l'institution dans les domaines de la recherche, de la formation et des relations internationales doit tenir compte de son environnement international	
C13	L'institution dispose d'une politique de communication lui permettant d'améliorer sa visibilité internationale. L'institution dispose d'une politique de communication et de diffusion de sa production scientifique, pédagogique et de ses compétences à l'échelle internationale (site web, revues, périodiques, brevets, ...).	
C14	Les programmes d'enseignement et de recherche doivent pouvoir supporter l'évaluation internationale. L'institution doit s'assurer que ses programmes d'enseignement et de recherche se prêtent à la comparaison et à l'évaluation internationale.	
C21	L'institution entretient des partenariats internationaux en matière de formation et de recherche. L'institution met en œuvre des partenariats internationaux en matière de formation et de recherche à travers des réseaux, des conventions et des jumelages.	
C22	L'institution encourage la mobilité internationale. L'institution encourage la mobilité internationale des étudiants, des enseignants, des chercheurs, du personnel technico-administratif et de surcroit le co-encadrement, la cotutelle, la co-diplômation, les congés scientifiques, l'enseignement des langues étrangères et de la langue arabe pour les étrangers.	
C23	L'institution dispose de moyens et d'infrastructures adéquats pour l'accueil des étudiants, enseignants et chercheurs étrangers. L'institution dispose de moyens et d'infrastructures adéquats pour l'accueil des étudiants, des enseignants et des chercheurs étrangers (service d'accueil hébergement, ...).	

L'Enseignement Supérieur Algérien à l'heure de la Gouvernance Universitaire

C31	L'institution propose des modes de formation ouverts à l'international. L'institution propose des modes de formation ouverts à l'international (enseignement transnational, e-Learning, MOOC ...)	
C32	L'institution offre l'accès à la documentation et aux ressources internationales. L'institution favorise l'accès à la documentation et aux ressources internationales (abonnement à des revues périodiques et à des bases de données, ...).	
C33	L'institution assure une fonction de veille au niveau international. L'institution assure une fonction de veille et s'inspire des bonnes pratiques internationales en matière de formation, de recherche et de gouvernance.	
C34	L'institution favorise la mutualisation des ressources. L'institution met en commun les ressources humaines, matérielles et financières des différents étrangers.	

Notation des références, champs et domaines

Université Mouloud Mammeri Tizi Ouzou

Code référence	Note	Code champs	Note	Code domaine	Note domaine		
F11	2.11	F1	1.85	F	1.64		
F12	2.33						
F13	1.78						
F14	2.22						
F15	2.11						
F16	0.56						
F21	2.11	F2	2.07				
F22	1.67						
F23	2.44						
F31	0.67	F3	0.89				
F32	1.11						
F41	2.89	F4	3.15				
F42	3.22						
F43	3.33						
F51	2.89	F5	1.22				
F52	0.33						
F53	1.33						
F54	0.33						
F61	1.44	F6	1.61				
F62	1.78						
F71	0.67	F7	0.67				
F72	1.11						
F73	0.22						
R11	1.44	R1	1.62			R	1.20
R12	1.78						
R13	1.11						
R14	1.22						
R15	1.22						
R16	1.67						
R17	2.44						
R18	2.89						
R19	0.78						
R21	1.11	R2	1.44				
R22	1.11						
R23	1.56						
R24	2.00						
R31	0.56	R3	0.53				
R32	0.11						
R33	0.33						
R34	1.11						

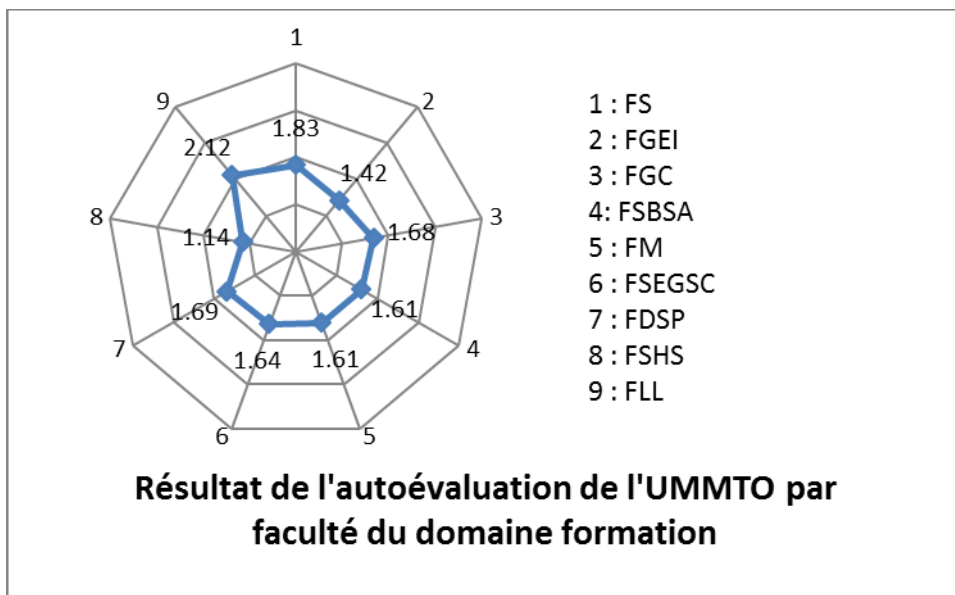
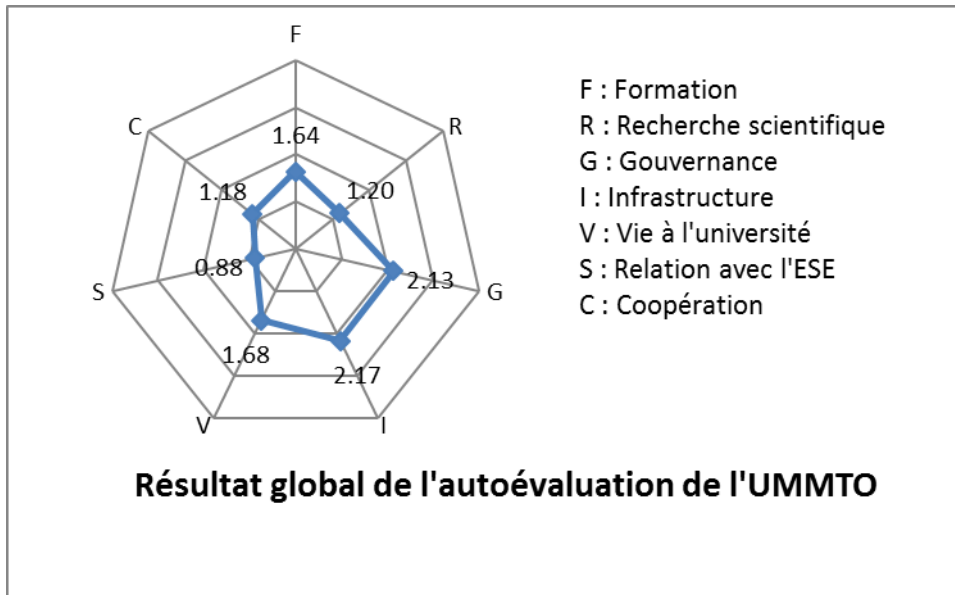
L'Enseignement Supérieur Algérien à l'heure de la Gouvernance Universitaire

G11	1.00	G1	1.67	G	2.13
G12	1.11				
G13	2.33				
G14	1.89				
G15	2.00				
G21	2.44	G2	2.35		
G22	2.67				
G23	3.22				
G24	1.67				
G25	2.44				
G26	1.22				
G27	2.78	G3	2.43		
G31	2.11				
G32	2.44				
G33	2.67				
G34	3.00				
G35	1.67				
G36	2.78				
G37	2.33				
G41	2.44	G4	2.69		
G42	2.67				
G43	3.00				
G44	2.67				
G51	1.89	G5	1.50		
G52	1.67				
G53	1.22				
G54	1.22				
I11	2.00	I1	2.08	I	2.17
I12	2.00				
I13	2.11				
I14	2.22				
I21	2.00	I2	2.39		
I22	2.67				
I23	2.44				
I24	2.44				
I31	2.00	I3	2.04		
I32	1.89				
I33	2.22				
I41	3.00	I4	NA		
I42	1.00				
I43	3.00				
I44	1.00				
I51	1.00	I5	NA		
I52	1.00				

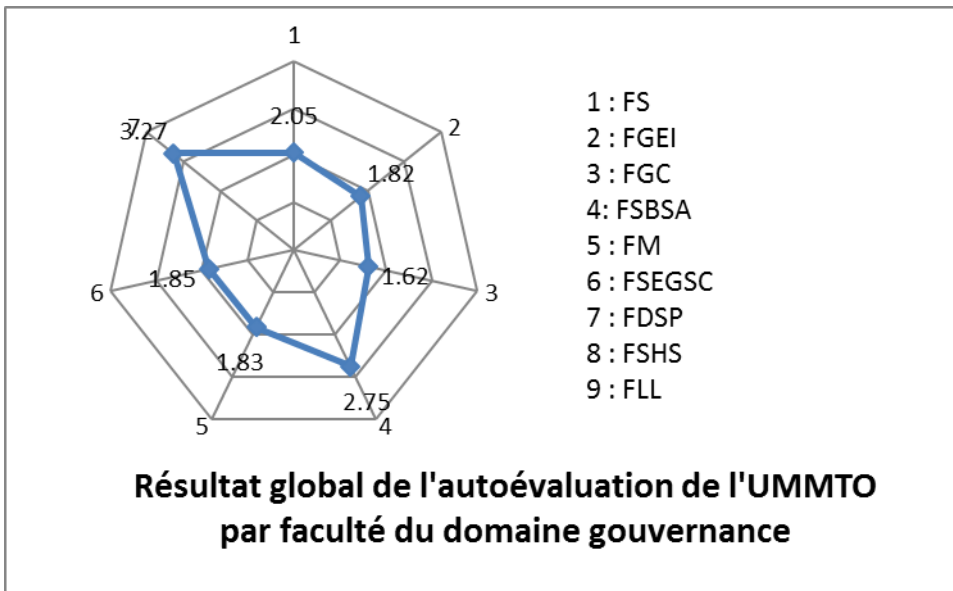
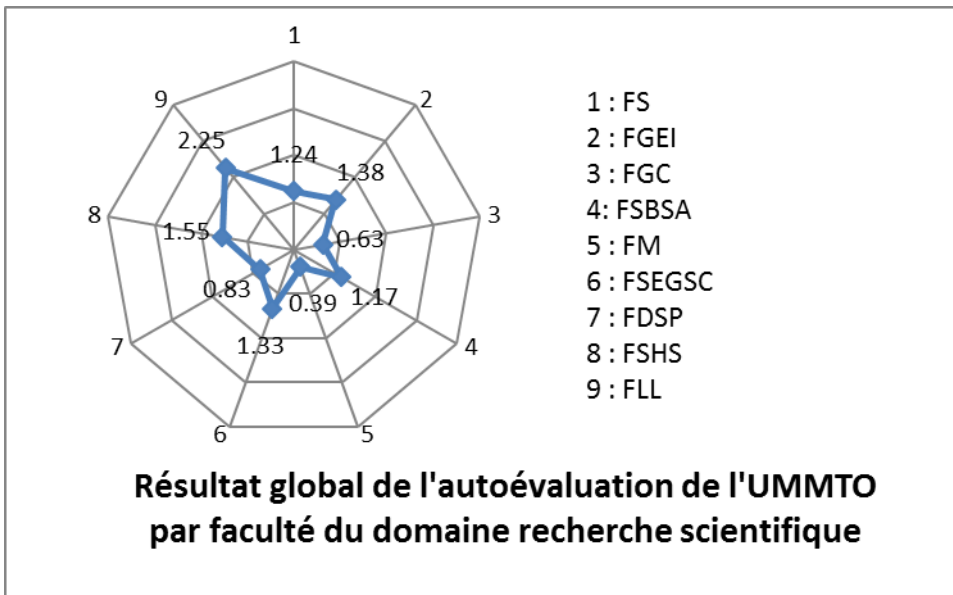
L'Enseignement Supérieur Algérien à l'heure de la Gouvernance Universitaire

V11	1.89	V1	1.89	V	1.68
V12	1.56				
V13	2.22				
V21	0.89	V2	1.28		
V22	1.67				
V31	2.00	V3	1.64		
V32	2.33				
V33	1.78				
V34	0.89				
V35	1.22				
V41	0.89	V4	1.92		
V42	2.67				
V43	3.00				
V44	1.11				
S11	1.33	S1	0.94	S	0.88
S12	0.67				
S13	0.67				
S14	1.11				
S21	1.11	S2	0.85		
S22	0.56				
S23	0.89				
S31	1.00	S3	1.04		
S32	0.67				
S33	1.44				
S41	0.22	S4	0.69		
S42	0.22				
S43	0.22				
S44	2.11				
C11	1.33	C1	1.53	C	1.18
C12	1.33				
C13	1.67				
C14	1.78				
C21	1.11	C2	1.11		
C22	1.33				
C23	0.89				
C31	0.56	C3	0.89		
C32	1.89				
C33	0.78				
C34	0.33				

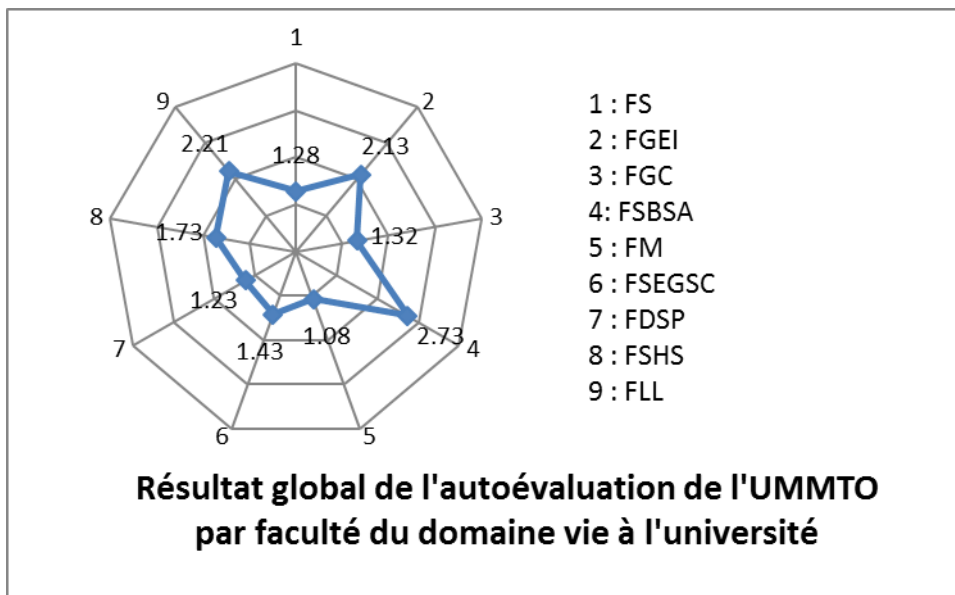
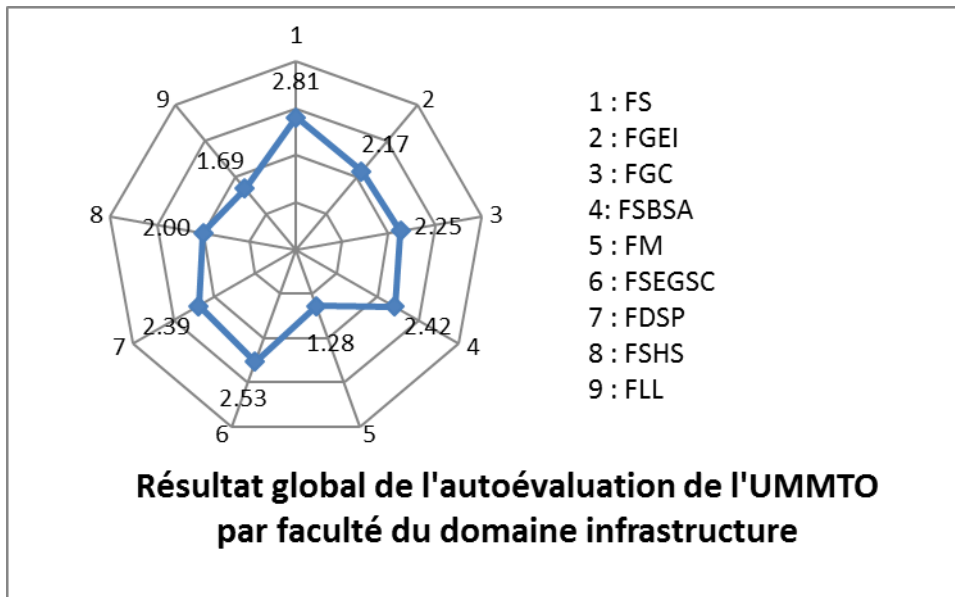
Résultats par Domaine en Courbes Radar



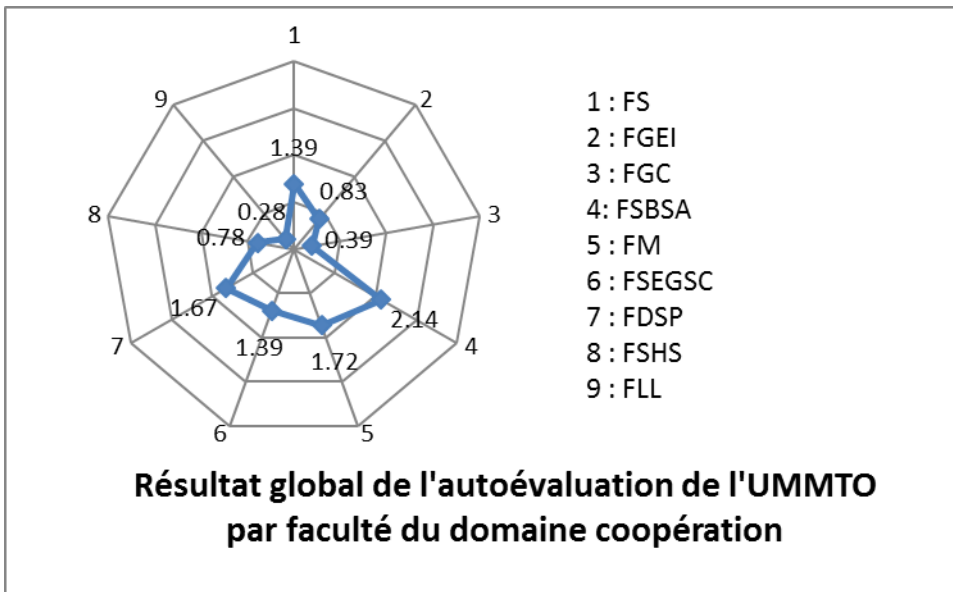
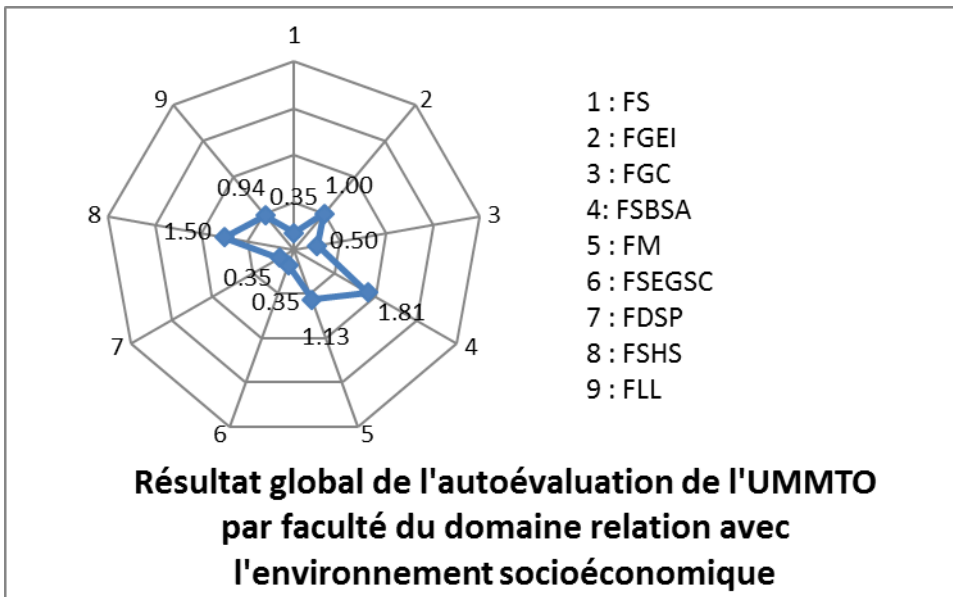
L'Enseignement Supérieur Algérien à l'heure de la Gouvernance Universitaire



L'Enseignement Supérieur Algérien à l'heure de la Gouvernance Universitaire



L'Enseignement Supérieur Algérien à l'heure de la Gouvernance Universitaire





L'Enseignement Supérieur Algérien à l'heure de la Gouvernance Universitaire





Par décision de Monsieur le Recteur de l'Université Mouloud MAMMERRI de Tizi-Ouzou, N°038 du 30/05/2024
Portant la création de la Cellule de l'Assurance Qualité en vigueur est constituée par les membres suivants :

Faculté	Nom & Prénom	Qualité
Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion	Pr. LEGHIMA Amina	Présidente
Lettres et Langues	Pr. GUENDOUZI Amar	Membre
Sciences	Pr. FELLAG Hocine	Membre
Sciences	Pr. MITICHE Moh Djerjder	Membre
Sciences Agronomiques & Sciences Biologiques	Pr. DAOUDI-ZERROUKI Nacira	Membre
Génie de la Construction	Dr. HATEM Djedjiga	Membre
Sciences	SEDIKI Abderahmane	Membre
Responsable Progress et développement du numérique	HAMOUANI Nassima	Membre

Le Recteur

الأستاذ : بولود احمد





L'Enseignement Supérieur Algérien à l'heure de la Gouvernance Universitaire





ESAGOV

L'Enseignement Supérieur Algérien
à l'heure de la Gouvernance Universitaire

www.esagovproject.eu





L'Enseignement Supérieur Algérien à l'heure de la Gouvernance Universitaire

